



Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les élus en CTSD du Gard (Comité Technique Spécial Départemental),

« L'UNSA éducation vous souhaite la bienvenue monsieur Noé. En tant que nouveau DASEN du Gard et comme votre prédécesseur, sachez que vous trouverez en nous des partenaires toujours prêts à travailler en bonne intelligence. » : C'est dans ces termes que nous vous avons accueilli la semaine dernière en préfecture M. le directeur académique. Et à la veille de la rentrée, face aux propos qui se voulaient rassurants de la part de notre administration, depuis le rectorat jusqu'au ministère, nous vous faisons part de notre inquiétude et de notre colère en prenant soin de peser nos arguments. Nous vous disions que l'heure n'était pas au bilan et que la tempête était devant nous. En ce mardi 5 septembre, au lendemain de la rentrée dans les classes, nous y sommes Monsieur le Directeur Académique. Et comme toujours, nous nous efforçons de garder bonne figure face aux élèves et à leurs parents... Et cette rentrée a ceci de particulier qu'elle voit se succéder des annonces qui sont autant de changements de cap, là où notre profession appelait à de la constance après 5 années de refondation.

Une déclaration liminaire, c'est pour nous, élus du personnel de l'UNSA Education, le moment où nous portons à la connaissance des cadres de notre institution, des situations particulières que vivent les élèves et les personnels des écoles du Gard, des communes mêmes très éloignées de la rue Rouget de l'Isle. Nous prenons soin d'évoquer celles qui vous permettront de toucher du doigt la réalité des classes de votre département. C'est pourquoi, bien plus que de simples effets de manches ou un catalogue d'extrapolations, nous nous efforçons de vous exposer des faits précis qui reflètent une situation et de l'inscrire dans une perspective. Cette situation, c'est celle d'une rentrée 2017 qui réclamait une année scolaire remettant sur la table la simplification des tâches de direction, la formation des enseignants pour s'appropriier tout ce que la refondation de l'école avait réformé. Un temps scolaire donnant toute sa place à l'évaluation de ces réformes pour juger de leur légitimité. **Cette rentrée, hélas, ne se déroule pas du tout dans ces dispositions** même si une fois de plus notre devoir de réserve nous fait garder bonne figure devant nos élèves et leurs parents face à certaines situations difficiles.

Et avant d'évoquer ces situations particulières, Monsieur le directeur académique, permettez-nous de vous décrire l'état d'esprit que nous percevons chez les professeurs des écoles du Gard... Devant les polémiques, relancées par notre propre ministre visant les méthodes de lecture utilisées à l'école primaire, le supposé « égalitarisme » ou le « pédagogisme » de notre profession. Devant la remise en cause de dispositifs qui n'avaient toujours pas passé le cap de l'évaluation pour juger de leur légitimité. Des réformes qui avaient exigé de nous de nombreux efforts, d'adaptation de notre organisation, de nos outils de travail, de nos méthodes... En quelques jours et quelques ordonnances, tout est rayé d'un trait de plume. Et l'on attend de nous que l'on reparte la fleur au bout du fusil... Et ce, après avoir entendu, les annonces se multiplier : nouveau gel du point d'indice, annulation de l'augmentation PPCR, retour du jour de carence laissant entendre que les personnels d'éducation et plus largement les fonctionnaires que nous sommes tous ici aujourd'hui, pourraient en abuser, suppression de 40% du nombre de contrats aidés visant comme un évidence l'aide à la direction d'école.

Comment dans ces conditions, notre ministre peut-il attendre de nous de la confiance ?

Nous écoutons ce matin sur une radio publique nationale, le porte-parole du gouvernement Christophe CASTANER tenter de convaincre son auditoire qu'il y aura en 2017, 320 000 et non 280 000 contrats aidés... devant des journalistes interloqués ! Donc une augmentation et non une diminution ! Qui peut ici croire à ces éléments de langage ? Serions-nous aussi nombreux à fantasmer des **suppressions d'emplois aidés** depuis quelques semaines ? et parmi nous, des maires, des fédérations de parents, les personnels en CUI eux-mêmes qui s'inventent des ruptures de contrats ? « Les emplois aidés sont une impasse - poursuit-il – et on a assumé cette impasse. On a assumé de substituer des emplois précaires à des emplois titulaires » laissant entendre que les employeurs et les communes doivent cesser de recourir à l'aide publique favorisant ainsi la

précarité et embaucher des contrats pérennes en en assumant le coût. Mais alors qu'attend l'Etat employeur pour titulariser des secrétaires pérennes dans les écoles et les établissements ? Car nous rappelons que les seuls CDD et CDI d'AESH signés par l'Education Nationale en lieu et place des CUI d'AVS sont le fruit d'engagements du président sortant après des années de négociations avec le Se-Unsa notamment. Mais revenons au Gard. Nous vous demandons de porter votre attention sur des situations particulièrement préoccupantes, que nous avons déjà présentées à vos services, ici à l'école de Bagnols-sur-Cèze incendiée l'année dernière, ou là à Saint-Julien-les-Rosiers, on y prive les équipes de leur emploi aidé. Dans plusieurs autres écoles où des directrices, des directeurs en limite de décharge qui donnaient toute leur compétence et toute leur énergie pour faire face, apprennent que c'est la fin de cette aide administrative. Ils vont devoir rajouter à leurs missions celles qu'ils confiaient à ces personnels. On marche sur la tête !

Avant d'en venir à la carte scolaire, la situation, c'est enfin le retour précipité à la semaine de 4 jours qui sème encore plus de confusion dans la gestion des services en multipliant les horaires différents dans les écoles du Gard, et ce, au mépris des droits des personnels. Par exemple, il est inacceptable qu'on demande aux personnels remplaçants de se rendre disponibles tous les mercredis matins pour se rendre ici ou là dans des écoles à 4,5 jours. Ceux-là apprendront le matin-même qu'ils n'ont pas de remplacement et ne seront pas rémunérés ! Ce principe d'astreinte n'est pas conforme aux textes. Si comme nous l'avons prévu et comme nous le dénonçons toujours, les annonces ministérielles posent des problèmes de gestion des personnels, nous vous proposons un groupe de travail visant à aborder sereinement la situation des Titulaires remplaçants (T.R. ZIL et BD) et à trouver des solutions respectueuses de nos obligations de service.

Venons-en enfin à la carte scolaire de cette rentrée. Pour l'UNSA Education, on est clairement dans une situation inédite, où pour mettre en œuvre à la hâte le dispositif de CP à 12 en REP+, il faut faire preuve d'imagination. Avec une dotation de 77 postes en janvier 2017, le Dasen du Gard envisageait la création d'une vingtaine de postes de remplaçants pour former une brigade spécifique « formation continue », des postes de PDMQDC hors REP. En mars dernier, les écoles nous appelaient en s'étonnant qu'au vu de leur moyenne, on ne ferme pas dans leur école... Car en France, les enseignants en sont à craindre une fermeture quand ils travaillent avec des effectifs acceptables. Nous étions dans une situation où selon les termes de votre prédécesseur « on a fait du qualitatif » en gardant pour autant une réserve de 14 postes pour les ajustements de rentrée, Mais comme on dit : « ça, c'était avant ! » Cette rentrée de septembre voit les IEN, qui connaissent les écoles de leur territoire, faire le tour de leur circonscription pour prévenir les équipes des risques de fermeture.

Et si l'on veut raisonnablement ouvrir des classes dans les écoles où, les effectifs atteignent les seuils d'ouverture amenant des répartitions pédagogiques très complexes, on ne peut envisager d'autre solution que de fermer des classes après la rentrée scolaire avec des PES à « déloger de leur berceau », des organisations d'écoles à revoir, des emplois du temps, des installations et des matériels scolaires à répartir différemment. Cette réalité-là, à laquelle sont confrontées certaines écoles, nous ne la connaissions plus dans le Gard depuis longtemps et c'est malheureusement une réalité à nouveau et nous vous proposerons de prendre le temps nécessaire pour chacune d'entre elles.

Pour achever le tableau, nous voulons évoquer le déficit de 30 enseignants dans notre département comme à la rentrée 2016. Nous avons écrit un courrier commun à Madame le Recteur avec d'autres organisations syndicales pour rejeter, ce qui semble une solution miracle pour le rectorat cette année encore, le recours à des contractuels. Pour l'Unsa Education, le recours aux inéats et aux listes complémentaires qui attendent toujours leur nomination dans le Gard, est la seule solution acceptable dans les circonstances actuelles.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Les représentants des personnels de l'UNSA Education élus en CTSD du Gard.